



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, RUE DE LA PLAGE, SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (QUÉBEC) J0K 1W0

TÉLÉPHONE : 450 883-2264 TÉLÉCOPIEUR : 450 883-0833

COURRIEL : INFO@MUNSAR.CA WEB : WWW.MUNSAR.CA

AUX CITOYENS DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS ÊTES, PAR LA PRÉSENTE, AVISÉS PAR LA SOUSSIGNÉE QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ AURA LIEU :

LE 16 SEPTEMBRE 2024

À 17H30

À LA SALLE DU CONSEIL, 100, RUE DE LA PLAGE

ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 980-2024 DÉCRÉTANT L'ENGAGEMENT D'UNE DÉPENSE DE 50 938,16 \$ AFIN DE COMPENSER L'ATTEINTE AUX MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES RELATIFS AUX TRAVAUX CORRECTIFS DES BARRAGES X0004184 ET X0004186 (LAC GAREAU) ET IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE PRENANT LA FORME D'UNE COMPENSATION À L'UNITÉ D'ÉVALUATION SUR LES IMMEUBLES BÉNÉFICIAIRES
4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 979-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 306 204 \$ ET UN EMPRUNT DE 306 204 \$ RELATIF À DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT D'ASPHALTE RECYCLÉE SUR LES RUES DE LA MONTAGNE, SYLVIE, MONTÉE ST-JACQUES, LAC LOYER SUD, DE LA TRAVERSE, 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E RUE CLOUTIER, DE LA DAME, 1^{ÈRE} ET 2^E RUE ADAM ET ROSAIRE AINSI QUE TOUS SES TRAVAUX CONNEXES – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2024-2028
5. GESTION DES COURS D'EAU – MRC DE MATAWINIE - NOMINATION DE FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS
6. EMBAUCHE – COMMIS À LA COMPTABILITÉ – EMPLOYÉ NUMÉRO 13-0034
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ANICK BEAUVAIS

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SUR MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ,
CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE